

LE MUSÉON

REVUE D'ÉTUDES ORIENTALES
TIJDSCHRIFT VOOR ORIENTALISME

FONDÉ EN 1881 PAR

GESTICHT IN 1881 DOOR

CH. DE HARLEZ

SUBVENTIONNÉ PAR LA FONDATION UNIVERSITAIRE
UITGEGEVEN MET STEUN DER UNIVERSITAIRE STICHTING

55 - 56
LV, 1-4

1942-43

LOUVAIN

1942

LEUVEN

trouvons pas d'autres cas. — Ms. 890, f. 116, l. 10 porte παρά. Quant à la correction par l'éditeur de πήγας où les deux manuscrits lisent respectivement στήλας et σίλας, elle est confirmée par le Ms. 890.

41. ἕως ... φθάσωσιν; donec ... perveniant: L'éditeur observe: nous avons suppléé ἀν. — Ms. 890, r. 116^r, l. 15, porte ἀν.

Comme on peut s'en rendre compte, le *Parisinus* grec 890 éclaircit tous les cas, un seul excepté, que l'éditeur avait à résoudre par des conjectures. Il en ressort que le nouveau témoin, bien qu'il nous livre un texte incomplet au début, mérite d'être pris en considération pour une édition définitive de l'opuscule *De magistris et de discipulis*.

J. MUYLDERMANS.

UNE LETTRE GRECQUE

ATTRIBUÉE À S. ANTOINE.

De S. Antoine l'Ermitte, père du monachisme égyptien, S. Jérôme a connu sept lettres coptes, dont il existait, nous dit-il, une traduction grecque: « Misit Ægyptiacas ad diversa monasteria apostolici sensus sermonisque *Epistulas* septem, quae in graecam linguam translatae sunt, quarum praecipua est *ad Arsenoitas* »¹.

Parmi les textes qui nous sont parvenus sous le nom d'Antoine, se trouve un recueil de sept lettres latines, imprimé pour la première fois en 1516². On ne peut plus douter raisonnablement que cette collection latine ne soit la réplique de celle que mentionne S. Jérôme; nous avons pu montrer naguère ici-même³ que Bêsa, le successeur du fameux Chenoute, fait dans ses lettres de longues citations d'Antoine, et que ces citations trouvent leur correspondant dans le texte latin parvenu jusqu'à nous. Quant à la version grecque dont S. Jérôme atteste l'existence, et qui a été l'intermédiaire entre

¹ *De viris illustribus*, 88 (éd. E. C. RICHARDSON, *Texte u. Unters.*, 45, 1, p. 45, l. 9-12).

² *P.G.*, 40, col. 977-1000. On ne possède actuellement, sur l'origine de ce texte latin, aucune information qui remonte au delà de l'*editio princeps*. « Über der handschriftlichen Quelle der kleineren Sammlung », dit Mgr Bardenhewer (*Gesch. der altkirchl. Lit.*, III, 1923, p. 81), « ruht dichtes Dunkel ». Nous espérons pouvoir dissiper bientôt, au moins partiellement, ces « épaisses ténèbres » en donnant des précisions sur l'origine de ces sept lettres latines et sur leur tradition manuscrite.

³ *A propos des Lettres de S. Antoine l'Ermitte*, dans *Le Muséon*, LII (1939), p. 11-31.

l'original copte et la traduction latine, le texte en est aujourd'hui perdu; les recherches que nous avons faites pour le retrouver sont restées jusqu'ici sans résultat. Toutefois grâce à une aimable communication du R. P. Fr. Halkin, membre de la Société des Bollandistes, que nous remercions vivement de sa grande obligeance, nous avons connu récemment l'existence, dans un manuscrit de Nuremberg, d'une pièce grecque intitulée: Ἐπιστολή τοῦ ὁσίου Πατρὸς ἡμῶν Ἀντωνίου τοῖς μονάζουσιν κατὰ Θηβαῖδα καὶ τὸν Ἀρσινόην.

Le manuscrit, qui porte actuellement dans la Stadtbibliothek de Nuremberg la cote «App. 46», est un codex en papier de 218 folios dont nous ignorons les dimensions exactes (de Murr, qui en donne une description sommaire dans ses *Memorabilia Bibliothecarum publicarum Norimbergensium*⁴ le range parmi les *codices graeci chartacei in quarto*). Le texte est disposé en une seule colonne de 20 lignes par page; les titres, en minuscules, sont écrits à l'encre rouge; l'écriture est du XV^e ou du XIV^e siècle. Le codex forme un recueil de 22 pièces diverses, parmi lesquelles huit homélies de S. Jean Chrysostome, deux textes hagiographiques, et plusieurs écrits anonymes⁵. La «Lettre de S. Antoine» occupe la quinzième place, et se lit du folio 140 recto au folio 143 verso. En voici le texte, que nous publions d'après des photographies (sauf cas spéciaux, nous corrigeons sans relever les fautes courantes d'orthographe, qui sont d'ailleurs relativement peu nombreuses):

⁴ Christophori Theophili DE MURR *Memorabilia Bibliothecarum publicarum Norimbergensium et Universitatis Altdorfinae*. Pars I, Nuremberg, 1786, p. 54-55.

⁵ On en trouvera l'énumération complète dans DE MURR, p. 54-55; pour la «Lettre d'Antoine», l'auteur donne seulement l'indication «Antonii epistola», sans noter le titre grec, ni l'incipit du texte.

Ἐπιστολή τοῦ ὁσίου Πατρὸς ἡμῶν Ἀντωνίου τοῖς μονάζουσιν κατὰ Θηβαῖδα καὶ τὸν Ἀρσινόην¹.

Ὅσοι ἐν ὑμῖν πατέρες ἀγαπητῶν ἀδελφῶν μάλιστα τῶν ἀναχωρητῶν ἦτοι μοναχῶν, ταῦτα τοῖς κατὰ ἀγάπην ὑμῶν² τέκνοις ἐντέλεσθε³, πρῶτον ὑμεῖς αὐτοὶ οὕτως ἐν Χριστῷ διάγοντες ὡς καὶ ἡμεῖς μεμαθήκαμεν παρὰ τῶν ἁγίων ἡμῶν πατέρων οὕτω διδάχθεντες· χάριτι γὰρ τοῦ δεσπότη Χριστοῦ πάντες ἐσμεν σεσωσμένοι⁴, ἀλλ' ἡ χάρις βούλεται τοὺς ἑαυτῆς παιδας αὐθαιρέτους⁵ εἶναι καὶ τῆς αὐτῆς τοῦ Θεοῦ σοφίας υἱοῦ[ς· Χριστοῦ]ς γὰρ ἐστὶν ἡ δύναμις καὶ ἡ σοφία τοῦ Θεοῦ, ὡς φησὶν ὁ Ἀπόστολος⁶· πᾶσαν οὖν πράξιν ἀγαθὴν δοκιμάσαντες τὸ καλὸν κατέχετε⁷, τοῦτο μόνον ζηλοῦντες καὶ οὕτως πράττειν. Τῆς ὀρθῆς καὶ ἀμωμήτου πίστεως πρῶτον ἑαυτοὺς εὐτρεπίσατε ἀξίους εἶναι, ἀγαπητοὶ προβλημένοι ταύτην φυλάττειν τὴν γεγραμμένην παρὰ * τοῦ Θεοῦ ἐντολήν· Ἀγαπήσεις Κύριον τὸν θεόν σου ἐξ ὅλης τῆς καρδίας σου καὶ ἐξ ὅλης τῆς ψυχῆς σου καὶ ἐξ ὅλης τῆς διανοίας σου, καὶ τὸν πλησίον σου ὡς σεαυτὸν⁸· καὶ πάλιν τὸ Οὐ φονεύσεις [οὐ μοι]χεύσεις οὐ πορνεύσεις οὐ παιδοφθορήσεις οὐ κλέψεις οὐ ψευδομαρτυρήσεις οὐ διχοστατήσεις⁹· ἅπερ ἡμῖν γενέσθαι τὰ τοιαῦτα παραγγέλματα ἀνεπλήρωσε γεγονῶς δι' ἡμᾶς ἄνθρωπος ἡ τοῦ Θεοῦ δύναμις. Ταῦτας τὰς ἐντολάς ἡμῖν παραδέδωκεν ἐν ἀρχαίαις γενεαῖς¹⁰ τῷ θεράποντι αὐτοῦ Μωϋσῆ κατὰ βούλησιν Πατρὸς. Ἀπέχεσθε¹¹ δὲ πνικτοῦ καὶ αἵματος¹². Ὁρᾶτε μὴ τις ὑμᾶς ἀπατήσῃ¹³ ἐκ τῶν ἐντολῶν τούτων, ἐπεὶ ἐκτὸς ὑμᾶς εἶναι τοῦ Θεοῦ διδάσκει¹⁴. Καὶ ταῦτα μὲν ἐστὶν τὰ προφανηθέντα ἡμῖν ὑπὸ τοῦ Θεοῦ νόμιμα τότε· νῦν δέ, αὐτοῦ γεγονότος ἀνθρώπου καὶ ἀναπληρῶσαι βουλομένου

¹ Ἀρσινόην ms. (ε¹ cancellatum). Lemma litteris minutis rubris. — ² ὑμῖν ms. — ³ ἐντέλεσθαι ms. — ⁴ Cf. *Ephes.*, II, 5 et 8. — ⁵ αὐθαιρέτους ms.; supra ε¹, αι prima manu. — ⁶ I *Cor.*, I, 24. — ⁷ Cf. I *Thess.*, V, 21. — ⁸ ὡς ἑαυτὸν ms. *LUC.*, X, 27. — ⁹ Cf. *Didache XII Apost.*, II, 2-4 (*ΜΑΤΤΗ.*, XIX, 18-19). — ¹⁰ Cf. *Act.*, XV, 21. — ¹¹ ἀπέχεσθαι ms. — ¹² Cf. *Act.*, XV, 20. — ¹³ ἀπατήσει ms. — ¹⁴ Cf. *Didache XII Apost.*, VI, 1.

τὰς ἰδίας ἐντολάς, παρήγγειλε ¹⁵ λέγων· Τῷ αἰτοῦντί σε δίδου, * ἀπὸ τοῦ αἴροντος τὰ σὰ μὴ ἀπαίτει, ἀγαπᾶν τοὺς ἐχθρούς, καλῶς ποιεῖν τοῖς μισοῦσιν, εὐλογεῖν τοὺς διώκοντας, εὐχεσθαι ὑπὲρ τῶν ἐπηρεαζόντων ὑμᾶς, τῷ σε ῥαπίζοντι παρέχειν καὶ τὴν ἄλλην σιαγόνῃα, καὶ τῷ] θέλοντί σοι κρίνεσθαι πρὸς σὲ τοῦ λαβεῖν σου τὸν χιτῶνα, ἀφιέναι αὐτὸν ἄραι σου καὶ τὸ ἱμάτιον ¹⁶· τὸ καθόλου γυναικὶ μῆτε λαλεῖν μῆτε προσέχειν· τὸν ἀδελφὸν μὴ ἐξουθενεῖν ὡς πένητα, ἀλλὰ καὶ μᾶλλον χαίρειν ἐπὶ τῇ ἀκτημοσύνῃ αὐτοῦ· ἐντολὴ γὰρ Κυρίου αὕτη ἡμῖν τοῦ μὴ κτᾶσθαι δύο [χι]τῶνας ¹⁷ μὴδὲ τῆς αὔριον ἡμᾶς μεριμνᾶν ¹⁸ καὶ μὴδένα κρίνειν ἐν παντί, ἵνα μὴ καὶ ἡμεῖς ὑπ' αὐτοῦ κατακριθῶμεν ἐν τῇ ὑπ' αὐτοῦ μελλούσῃ ἔσεσθαι κρίσει ¹⁹· ταῦτα γὰρ ἡμᾶς διδάσκει ὁ Κύριος Ἰησοῦς ἀποχωρεῖν ἡμᾶς θέλων ἀπὸ τῶν ματαίων καὶ προσκαιρῶν τοῦ νῦν αἰῶνος βιοτικῶν· ἡμεῖς ²⁰ οὖν, ἀγαπητοί, οὕτως πολιτεύεσθε ²¹ ἐν Χριστῷ ὡς καὶ αὐτὸς ἐνανθρῶ* πῆσας ἐπολιτεύσατο· ἠκούσατε γὰρ αὐτοῦ λέγοντος τῷ ἐρωτήσαντι αὐτὸν πλουσίῳ· Ὑπαγε πώλησόν σου τὰ ὑπάρχοντα καὶ δὸς πτωχοῖς ²², καὶ ἄλλω βουληθέντι ἀκολουθεῖν αὐτῷ πῶς αὐτῷ εἶπεν· Αἱ ἀλώπεκες φωλεοὺς ἔχουσι καὶ τὰ πετεινὰ τοῦ οὐρανοῦ κατασκηνώσεις· ἐγὼ δὲ ποῦ τὴν κεφαλὴν κλῖναι οὐκ ἔχω ²³, καὶ μὴ ζητεῖν ἡμᾶς τί φαγεῖν ἢ τί πιεῖν ἢ τί περιβαλέσθαι ²⁴· ταῦτα γὰρ πρόσκαιρα εἶπεν ἡμῖν· τῶν γὰρ ἐθνῶν τῶν μὴ εἰδόντων τὸν θεὸν ἢ τοῦ κόσμου φροντίς ἐστίν ¹⁵· ἡμᾶς δὲ τοὺς μονάσαντας δι' αὐτὸν καὶ ἐγκρατευομένους τῷ μὲν κόσμῳ ἐνέκρωσεν ἑαυτῷ δὲ ἐζωοποίησεν ²⁶, οὐ μόνον ἐν τῷ νῦν αἰῶνι ἀλλὰ καὶ ἐν τῷ μέλλοντι ²⁷. Φυλάξαθε οὖν ποῦ μὴ διγνώμειν, μὴ ψεύδεσθαι, μὴ καταλαλεῖν, μὴ ῥεμβιτεύειν, μὴ ἀναισχυντεῖν, μὴ ἀθαδεῖν μὴ

15 -λε supra lin., prima manu. — 16 LUC., VI, 30, 27-29 et MATTH., V, 39-40. — 17 MATTH., X, 10. — 18 MATTH., VI, 34. — 19 Cf. MATTH., VII, 1-2. — 20 ἡμεῖς ms. — 21 — πολιτεύεσθαι ms.; supra ai, ε prima manu. — 22 MATTH., XIX, 21. — 23 MATTH., VIII, 20 et LUC., IX, 58. — 24 MATTH., VI, 31. — 25 Cf. MATTH., VI, 32. — 26 Cf. I PETR., III, 18. — 27 Ephes., I, 21.

σαπρὸν λόγον ἐκ τοῦ στόματος προφέρειν ²⁸, μὴ ὕβριστικόν, μὴ λοιδώρον, ἀ*λλὰ ταπεινόφρονα, πρᾶον, μὴ ὀμνύοντά ποτε, ἀλλὰ καθὼς ὁ Κύριος εἶπεν ναὶ ναὶ, οὐ οὐ ²⁹, καὶ ἐάν ποῦ τις ἀνάγκη συμβῆ εἰς ὀμιλίαν λέγειν· Ἀλήθειαν λέγω, ἢ· Ἐπ' ἀληθείας οὐ ψεύδομαι ³⁰. Ἐτι δέ, μηδέποτε γυμνοῦν ἑαυτὸν ἐνώπιόν τινος, ἑορταῖς ³¹ ἐθνῶν μὴ συγκοινωνεῖν, σάββατα μὴ φυλάττειν καθάπερ οἱ Ἰουδαῖοι, μῆτε παραβαίνειν νηστείαν τὴν ἀπὸ ἰδίας προαιρέσεως. Νηστεύοντες δὲ καὶ ἐν Χριστῷ πολιτευόμενοι, ὁρᾶτε μὴ φυσιοθῆτε· ἢ γὰρ φυσίωσις παγίς ἐστὶ τοῦ διαδόλου. Τῶν συνάξεων μὴ ἀμελεῖτε· τῶν θείων μυστηρίων ἀξίους ἑαυτοὺς εὐτρεπίζετε. Μὴ ἀμελεῖτε νίπτειν τοὺς πόδας τῶν ἀδελφῶν ἐρχομένων πρὸς ὑμᾶς· ζητηθήσεται γὰρ ἢ τοιαύτη ἐντολὴ παρὰ τῶν ὑπερηφανευσάντων αὐτὴν· κἂν γὰρ ἐπίσκοποι εἰσιν, κἂν κληρικοί, κἂν ἢ τοῦ κλήρου ἀκολουθία ἦτις πρὸς δόξαν Θεοῦ παρίσταται αὐτῷ δι* ηνεκῶς ἐν ταῖς ἐκκλησίαις, μὴ φυλάττουσι δὲ αὐτοῦ τὰ ἐντάλματα, οὐκ ἔσονται αὐτῷ δεκτοί· ἀπροσωπολήπτῃ γὰρ ἐστίν ³² ὁ δίκαιος κριτὴς ὁ μέλλων ³³ ἀποδοῦναι ἐκάστῳ κατὰ τὴν πράξιν αὐτοῦ ³⁴. Μὴ οὖν ὑψηλοφρονεῖτε, ἀγαπητοὶ ἀδελφοί, ἀλλὰ τὴν ταπεινοφροσύνην ἐγκομβώσασθε ³⁵· αὐτὸς γὰρ ὁ Κύριος ὁ μόνος πλούσιος καὶ ἀνευθενὴς καὶ πάντων δεσπότης, γεγονῶς δι' ἡμᾶς ἄνθρωπος τῶν μαθητῶν τοὺς πόδας ἔνιψεν, τοῦτο διδάξας καὶ ἡμᾶς τοὺς ταλαιπώρους ποιεῖν ἀλλήλοις ³⁶, ἵνα μὴ εἰς κατὰ τοῦ ἐνὸς φυσιοθῶμεν ³⁷. Πάντοτε φεύγετε τὴν φιλαργυρίαν· αὐτὸς γὰρ ἡμῖν παρήγγειλεν· Μὴ μεριμνᾶτε τῆς αὔριον ³⁸· οἱ γὰρ τοῦ μαμωνᾶ φίλοι Θεῷ ἀρέσαι οὐ δύνανται ³⁹. Ἀγαπάτε οὖν πάντα ἄνθρωπον καὶ εἰρηνεύετε μετὰ πάντων, καὶ οἱ ἔχοντες τοῖς μὴ ἔχουσιν μεταδίδετε ἐν καιρῷ ἀνάγκης, καὶ μεταλαμβάνοντες ἐξ αὐτῶν * ὃ ἐχρήσατε μόνον τὸ κεφάλαιον λάβετε δίχα ἐτέρου ἐπιδόματος κατὰ τὴν τοῦ Κυρίου παραγγελίαν ⁴⁰. Γίνεσθε ταπεινοὶ καὶ ἡσύχιοι καὶ τρέμοντες

28 Cf. Ephes., IV, 29. — 29 MATTH., V, 37. — 30 Cf. Rom., IV, 1; I Tim., II, 7. — 31 ἑορτᾶς ms. — 32 Cf. Act., X, 34. — 33 Alt. λ supra lin, prima manu. — 34 Cf. MATTH., XVI, 27. — 35 ἐνκομβώσασθε ms. Cf. I PETR., V, 5. — 36 Cf. ION., XIII, 4-16. — 37 Cf. I Cor., IV, 6. — 38 MATTH., VI, 34. — 39 Cf. MATTH., VI, 24. — 40 Cf. Exod., XXII, 24; Levit., XXV, 36; Deut., XXIII, 20.

τὰ λόγια τοῦ Κυρίου⁴¹. Ψιλὰ ὑμῶν ἔστωσαν τὰ ἐνδύματα καὶ μὴ θελήσητέ ποτε κατακεκοσμημένοις ὑποδήμασιν ἐταιρισμοῦ σχήματι ὡς οἱ κοσμικοὶ περιέρχεσθαι· ἀπηγόρευσε γὰρ καὶ ταῦτα ὁ Κύριος Ἰησοῦς ὁ Χριστὸς γενόμενος ἄνθρωπος δι' ἡμᾶς καὶ τοῖς παροῦσιν αὐτοῦ ἱματίοις ἀρκεσθεῖς· ἀκτημοσύνης γὰρ ἦν διδάσκαλος. Τοῖς ἐργοχειροῖς ὑμῶν διηνεκῶς σχολάζετε καὶ αὐτοῖς ἀδολεσχεῖτε, ἵνα ἐξ αὐτῶν τῶν πόνων ὑμῶν τὸν ἄρτον ἐσθίοντες ἔχητε καὶ τοῖς δεομένοις χορηγεῖν· ὁ γὰρ οὕτω ποιῶν τῷ Χριστῷ ποιεῖ τῷ εἰπόντι· Ὅς ἐὰν ποιήσῃ⁴² ἐνὶ τούτων τῶν ἀδελφῶν μου τῶν ἐλαχίστων, ἐμοὶ ἐποίησε⁴³· αὐτὸς γὰρ ἐστὶν ὁ καὶ πρότερον ἡμῖν διὰ τοῦ Προφήτου εἰπὼν· Τοὺς καρποὺς τῶν πόνων σου φάγεσαι⁴⁴, καὶ πάλιν· Ἐν ἰδρωτί⁴⁵ τοῦ προσώπου σου φάγη τὸν ἄρτον σου⁴⁶, καὶ ἐν ἐτέρῳ δὲ πάλιν· Ἐν τῷ ἔργῳ σου παλαιώθητι⁴⁷, καὶ διὰ τοῦ Ἀποστόλου οὕτως εἶρηκεν· Ἡσυχάζειν καὶ πράσσειν τὰ ἴδια καὶ ἐργάζεσθαι ταῖς ἰδίαις χερσίν⁴⁸· ἐπιτιμία γὰρ ἐστὶν παρ' αὐτοῦ ἡ ῥηθείσα ὅτι· Ὅστις οὐ θέλει ἐργάζεσθαι, μηδὲ ἐσθιέτω⁴⁹. Ἐν τῇ μονῇ καθήμενοι τῇ χειροποιήτῳ τὴν ἄνω τῶν ἀχειροποιήτων μονῶν οἰκησιν πρὸ ὀφθαλμῶν ἔχετε πάντοτε. Τοὺς νεωτέρους στύφετε λόγοις πνευματικοῖς, συναγρυπνοῦντες αὐτοῖς ἐν ψαλμοῖς ἐν προσευχαῖς ἐν νηστειαῖς ἐν ἀγάπῃ, ἵνα ὁμοθυμαδὸν ἅπαντες ἀποληφόμεθα ἀπὸ Κυρίου τοῦ κόπου⁵⁰ τὴν μισθαποδοσίαν. Ἐρρωσθαι ἡμᾶς ἐν Κυρίῳ πάντοτε εὐχομαί ἀγαπητοὶ καὶ ποθεινότατοι.

*
**

Il ne peut y avoir de doute sur l'identité du personnage auquel le lemme attribue cette lettre: un « saint père Antoine » écrivant aux moines de la Thébaidé et du nome d'Arsinoé ne peut être que le père du monachisme copte. D'ailleurs, la pièce qui suit immédiatement notre texte dans le manuscrit (fol. 143^v-145^v) fournit une indication plus claire encore: sous le titre: Διδασκαλία τοῦ αὐτοῦ,

⁴¹ Cf. Is., LXVI, 2. — ⁴² ὃν ἐὰν (sic) ποιήσει ms. — ⁴³ ΜΑΤΘ., XXV, 40. — ⁴⁴ Ps., CXXVII, 2. — ⁴⁵ ἰδρωτί ms. — ⁴⁶ Gen., III, 19. — ⁴⁷ Eccl., XI, 20. — ⁴⁸ I Thess., IV, 11. — ⁴⁹ II Thess., III, 10. — ⁵⁰ τὸν κόπον ms.

elle donne des extraits du long discours aux moines que S. Athanase, dans sa *Vita Antonii*, met dans la bouche de l'ermité⁶.

L'attribution à S. Antoine du texte qu'on vient de lire ne peut pas être retenue.

Le lemme est déjà suspect en lui-même; il indique comme destinataires « les solitaires de la Thébaidé », c'est-à-dire de la Haute-Égypte, « et de l'Arsinoïte », c'est-à-dire du nome d'Arsinoé ou Fayoum; or, il n'est pas vraisemblable qu'Antoine ait adressé la lettre en question à l'ensemble de la population monastique de deux régions aussi distantes. Telle qu'elle se lit dans le manuscrit de Nuremberg, la suscription n'a guère de chances d'être authentique.

D'autre part, le texte même de la lettre ne correspond à rien de ce qui nous est parvenu par d'autres voies sous le nom d'Antoine; notamment, la collection latine des sept lettres — seuls écrits « antonins » pour lesquels l'existence d'une version grecque soit attestée et certaine — ne renferme rien qui ait quelque parenté avec le texte de Nuremberg. Au contraire, la comparaison de celui-ci avec les lettres latines révèle, aussi bien dans le ton général que dans les sujets traités, des différences telles qu'il n'est pas possible d'attribuer à un même auteur notre texte grec et la collection dont l'authenticité est confirmée par les citations de Bêsa.

Si la lettre publiée ici ne peut être de S. Antoine, elle porte cependant des marques d'antiquité. On notera d'abord qu'aucune allusion n'y est faite au régime cénobitique; on ne trouve d'indices d'une certaine vie commune que dans les expressions du début *πατέρες ἀγαπητῶν ἀδελφῶν* (p. 99, l. 3), *τοῖς κατὰ ἀγάπην ὑμῶν τέκνοις* (p. 99, l. 10), et de la fin *τοὺς νεωτέρους* (p. 102, l. 19), et ces expressions me supposent pas une organisation monastique plus évoluée que le groupement des anachorètes en colonies sous l'autorité morale d'un « Père » vénéré. On remarquera surtout les recommandations *ἑορταῖς ἔθνων μὴ συγκοινωνεῖν, σάββατα μὴ φυλάττειν καθάπερ οἱ Ἰουδαῖοι* (p. 101, l. 6-7), qui rappellent les canons 39 et 29 du Concile de Laodicée⁷.

⁶ On y trouve les passages suivants: fin du ch. 17 (P.G., 26, col. 869 A 11 - B 4); ch. 19 (col. 872 A 1 - B 9); ch. 20 en partie (col. 872 C 3 - 873 A 2; 873 A 6 - B 12) et début du ch. 21 (873 B 13 - C 1).

⁷ Ch. J. HEFLE et H. LECLERCQ, *Histoire des conciles*, I, Paris, 1907, p. 1019 et 1015. De même, *τῶν συνάξεων μὴ ἀμελεῖτε* (p. 101, l. 9) est à rapprocher du 35^e canon de Laodicée et du 5^e de Gangres (*ibid.*, p. 1017 et 1035).

Ces traits d'archaïsme recommandent déjà notre texte à l'attention, mais l'intérêt qu'il présente est considérablement accru par une découverte dont tout le mérite revient à Monsieur le Chanoine Arn. Van Lantschoot, *scriptor* de la Bibliothèque Vaticane: c'est que notre « Lettre de S. Antoine » est apparentée de très près à un curieux opuscule rangé parmi les *spuria* de S. Athanase, et connu sous le nom de *Syntagma doctrinae*⁸.

*
**

Avant d'examiner les rapports de notre texte avec ce *Syntagma*, il nous faut énumérer les diverses recensions connues de ce petit traité de morale, qui, comme on va le voir, a eu une très large diffusion dans les littératures de l'Orient chrétien.

Le texte grec en fut publié pour la première fois par un certain André Arnold, en 1685⁹; il fut ensuite reproduit dans l'édition bénédictine de S. Athanase¹⁰, puis dans la *Patrologie grecque*¹¹. En 1885, J. Rendel Harris attira l'attention des érudits sur cet opuscule en y signalant des emprunts à la *Didache* qui venait alors d'être publiée¹². Peu de temps après, Mgr Battifol rééditait le texte et lui consacrait une étude approfondie, qui est restée fondamentale¹³. Le traité n'est conservé intégralement que par un seul

⁸ Il nous est agréable d'exprimer à Monsieur le Chanoine Van Lantschoot notre profonde gratitude pour l'aide précieuse qu'il a bien voulu nous prêter dans l'étude de notre texte: c'est lui qui a découvert et qui nous a signalé les rapports de la « Lettre de S. Antoine » avec le *Syntagma doctrinae*; de plus, c'est à son extrême complaisance et à sa vaste érudition que nous devons la plupart des éléments de l'exposé qui va suivre.

⁹ A. ARNOLD, *S. Athanasii archiep, alex. syntagma doctrinae ad clericos et laicos...*, Paris, 1685.

¹⁰ *S. Athanasii archiepiscopi Alexandriae opera omnia graece et latine in tres tomos distributa*, III, Paris, 1698, p. 360-364.

¹¹ *P.G.*, 28 (1857), col. 836-845.

¹² Voir A. HARNACK, *Zur « Lehre der zwölf Apostel »*, dans *Theol. Literaturz.*, 12 (1887), col. 32-34; art. *Apostellehre*, p. 724, dans *Realenc. für prot. Theol. u. Kirche*, I, 1896, p. 711-730; *Die Apostellehre und die jüdischen beiden Wege*, 2^e éd., Leipzig, 1896, p. 28 et 40; A. EHRHARD, *Die altchristliche Literatur und ihre Erforschung von 1884-1900*, I, Fribourg-en-Br., 1900, p. 52.

¹³ P. BATIFFOL, *Le Syntagma doctrinae dit de saint Athanase*, dans *Studia patristica. Études d'ancienne littérature chrétienne*, II, Paris, 1890, p. 116-160.

manuscrit, le *Leydensis Vossianus gr.* in-fol. 46, du X^e-XI^e siècle¹⁴; qui lui donne le titre suivant: Τοῦ ἐν ἀγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀθανασίου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας σύνταγμα διδασκαλίας πρὸς μονάζοντας καὶ πάντας χριστιανούς κληρικούς τε καὶ λαϊκούς; en dehors de ce codex, Mgr Battifol n'a trouvé qu'un seul témoin du *Syntagma*, le *Vaticanus gr.* 733, du XV^e siècle, qui n'en donne d'ailleurs qu'une recension très abrégée et très diversifiée¹⁵.

En 1784, dans son catalogue des manuscrits grecs de la collection Nani, Mingarelli avait publié, d'après le codex *Nanianus* LXIII (aujourd'hui *Marcianus gr.* II. 42), du XIII^e-XIV^e siècle¹⁶ un opuscule attribué aux Pères de Nicée et formé de deux parties¹⁷: la première est une profession de foi comprenant le Symbole de Nicée suivi d'un exposé doctrinal où sont condamnées les hérésies de Sabellius, de Photin, des anthropomorphites, d'Arius, et précisés divers points du dogme; la seconde partie est une exhortation morale qui, comme le signalait Mingarelli lui-même, n'est qu'une forme du *Syntagma* attribué à S. Athanase par le codex *Vossianus*. Le texte de Mingarelli fut reproduit, en 1857, dans la *Patrologie grecque*, en addendum aux œuvres d'Athanase¹⁸. Quelques dix années plus tard, Caspari, sans connaître l'*editio princeps* de Mingarelli ni la reproduction de Migne, édita la première partie de l'opuscule d'après deux autres manuscrits, le *Marcianus gr.* 498 (XIV^e siècle) et le codex *Ω. IV. 32* de l'Escorial (XI^e siècle)¹⁹.

¹⁴ Fol. 161^v-164^v. On trouvera l'analyse du contenu du manuscrit dans *Catalogus librorum tam impressorum quam manuscriptorum Bibliothecae publicae Universitatis Lugduno-Batavae*, Leyde, 1716, p. 393; BATIFFOL, *ouv. cité*, p. 120-121; E. PREUSCHEN, *Palladius und Rufinus*, Giessen, 1897, p. 140-141.

¹⁵ Fol. 278^r-283^v, sous le titre Ἐκ τοῦ συντάγματος τοῦ ἀγίου Ἀθανασίου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας, ὃ πρὸς μονάζοντας καὶ χριστιανούς πάντας κληρικούς τε καὶ λαϊκούς συνετέθη. Mgr Battifol donne le texte du *Vaticanus* au-dessous du texte du *Vossianus*, p. 121-128.

¹⁶ *Graeci codices manu scripti apud Nanius patricios Venetos asservati*, Bologne, 1784, p. 101-114; comp. *Anal. Boll.*, 24 (1905), p. 206-209.

¹⁷ Le texte se trouve aux p. 107-114 du catalogue de Mingarelli.

¹⁸ *P.G.*, 28, col. 1637-1644.

¹⁹ C. P. CASPARI, *Ungedruckte, unbeachtete und wenig beachtete Quellen zur Geschichte des Taufsymbols und der Glaubensregel*, II, Christiania, 1869, p. 1-47 (texte, p. 4-7) (reproduit par A. HAHN, *Bibliothek der Symbole und Glaubensregeln der alten Kirche*, 3^e éd. par G. L. HAHN, Breslau, 1897, § 217, p. 308-310). Caspari, et plusieurs autres après lui, attribuent erronément le manuscrit de l'Escorial au XV^e siècle; c'est E. MILLER (*Cat. des mss. gr. de*

L'ouvrage entier fut ensuite publié deux fois par Mgr Batiffol, d'abord d'après le seul *Marcianus* 498²⁰, puis avec l'appoint de deux autres témoins, les *Parisini gr.* 1503 (X^e-XI^e siècle) et 1087 (XIV^e siècle)²¹; il porte le titre suivant: "Ἐκθεσις πίστεως τῶν ἁγίων τῆς πατέρων τῶν ἐν Νικαίᾳ καὶ διδασκαλία πάνυ θαυμαστή καὶ ὠφέλιμος (le *Marcianus* ajoute τοῦ μεγάλου Βασιλείου).

De cette « Didascalie des 318 Pères de Nicée » — c'est-à-dire du *Syntagma doctrinae* précédé de la profession de foi —, il existe une recension copte²², insérée dans une collection canonique se rapportant au Concile de Nicée et attestée aujourd'hui par deux manuscrits: du premier on connaît des fragments dispersés à Rome, à Naples et à Paris²³; les feuillets de Rome et de Naples, qui proviennent de la collection du Cardinal Borgia, ont été publiés par Zoëga, les premiers intégralement, les seconds en extraits²⁴; à Paris, est conservé notamment le dernier feuillet du volume, portant un colophon daté de 1002-1003 a. D.²⁵. Le second manuscrit est un

l'Escurial, Paris, 1848, n° 580, p. 498) qui est responsable de cette erreur, corrigée depuis par le P. DELEHAYE, dans *Anal. Boll.*, 28 (1909), p. 393; le manuscrit est daté de 1035.

²⁰ P. BATIFFOL, *Canones Nicaeni pseudepigraphi*, dans *Revue archéologique (Antiquité et Moyen Âge)*, 1885, p. 1-19.

²¹ *Didascalia CCCXVIII Patrum pseudepigrapha e graecis codicibus recensuit Petrus BATIFFOL coptico contulit Henricus HYVERNAT*, Paris, 1887 (tiré à cent exemplaires).

²² Voir H. LECLERCQ, *Histoire des Conciles*, I, Paris, 1907, Appendice V, *Les fragments coptes relatifs au concile de Nicée*, p. 1125-1138; F. HAASE, *Die koptischen Quellen zum Konzil von Nicäa (Studien zur Gesch. u. Kult. des Altert., X, 4)*, Paderborn, 1920, p. 1-6; A. MALLON, *Le concile de Nicée dans la littérature copte*, dans *Analecta sacra Tarraconensia*, 2 (1926), p. 219-225.

²³ Reconstitution du codex dans W. E. CRUM, *Der Papyruscodex saec. VI-VII der Philippsbibliothek in Cheltenham (Schriften der wissenschaftl. Gesellsch. in Strassburg, 18)*, Strasbourg, 1915, p. XIII-XIV.

²⁴ G. ZOËGA, *Catalogus codicum copticorum*, Rome, 1810, n° CLIX, p. 242-250 et n° CCXXXIX, p. 574-577. Les textes du n° CLIX (feuillets actuellement à Rome) ont été reproduits par Ch. LENORMANT dans *Spicilegium Solesmense*, I, Paris, 1852, p. 513-528. Les feuillets de Rome (Bibliothèque Vaticane) portent actuellement la cote Borgia copte 109, 159; ceux de Naples (Bibliothèque Nationale) a cote I. B. 10, n° 415.

²⁵ Texte du colophon dans W. E. CRUM, *ouv. cité*, p. 47 (trad., p. 104-105); A. VAN LANTSCHOOT, *Recueil des colophons des manuscrits chrétiens d'Égypte*, I, 1 (*Bibl. du Muséon*, 1), Louvain, 1929, p. 116-117 (comp. Id., *ibid.*, I, 2, p. 47-48).

codex en papyrus du Musée de Turin, qu'on peut dater du VII^e siècle environ²⁶. L'ensemble des textes nicéens conservés dans ces deux codices a été publié par Revillout²⁷; les fragments de Turin ont été réédités ensuite par Rossi²⁸. Le texte copte correspond à la « Didascalia CCCXVIII Patrum » présente des lacunes dans chacun des deux manuscrits, mais non aux mêmes endroits, si bien que les deux témoins se complètent heureusement l'un l'autre²⁹.

En arabe, nous trouvons également la *Didascalia* dans la littérature canonique relative au concile de Nicée, sous la forme d'une série de 30 canons³⁰; Riedel en signale la présence dans un manuscrit de Paris (Bibl. Nat., arabe 239, XV^e siècle)³¹, et donne en traduction l'analyse qu'en a faite Abū 'l Barakāt dans le cinquième chapitre de sa *Lampe des ténèbres*³².

La littérature éthiopienne possède aussi une version de la *Didascalia*, conservée dans le *Sēnodos*, collection canonique traduite de l'arabe dans la première moitié du XV^e siècle³³; nous avons pu prendre connaissance de cette version éthiopienne par le moyen d'une traduction française que Monsieur le Chanoine Van Lant-

²⁶ Voir W. E. CRUM, dans *The Journal of Theol. Studies*, 2 (1900-1901), p. 122, n. 3.

²⁷ E. REVILLOUT, *Le concile de Nicée, seconde série de documents. Le manuscrit Borgia, dans son ensemble, rapproché des textes correspondants des papyrus de Turin*, dans *Journal Asiatique*, VII^e série, 5 (1875), p. 209-266.

²⁸ F. ROSSI, dans *Memorie della Reale Accademia delle Scienze di Torino*, série II, 26, Scienze morali, storiche e filol., Turin, 1885, p. 147-159 (= *I papiri copti del Museo egizio di Torino trascritti e tradotti*, I, Turin, 1887, fasc. II, p. 61-74); *ibid.*, série II, 38 (1888), p. 239-250 (= *I papiri copti*, I, fasc. V, p. 9-20).

²⁹ Texte copte de la *Didascalia* dans REVILLOUT, *art. cité*, p. 219-248 (à corriger et compléter, pour les fragments de Turin, par ROSSI, *I papiri copti*, I, fasc. II, p. 61-67; fasc. V, p. 9-16).

³⁰ W. RIEDEL, *Die Kirchenrechtsquellen des Patriarchats Alexandrien*, Leipzig, 1900, p. 179-180.

³¹ *Ibid.*, p. 136-137.

³² *Ibid.*, p. 38-39.

³³ Voir I. GUIDI, *Storia della letteratura etiopica (Pubbl. dell' Ist. per l'Oriente)*, Rome, 1932, p. 37-39; Id., *Der äthiopische « Sēnodos »*, dans *Zeitschrift der Deutschen Morgenl. Gesellsch.*, 55 (1901), p. 495-502; W. RIEDEL, *Die Kirchenrechtsquellen*, p. 154-155.

schoot a bien voulu rédiger à notre intention d'après le codex *Borgianus aethiopicus* 2³⁴.

La *Didascalia* a passé également dans la littérature arménienne, où nous la retrouvons sous le nom d'Évagre le Pontique. En 1893, paraissait un ouvrage de Catergian³⁵ où on trouvait, traduite en latin d'après deux manuscrits de la Bibliothèque des Mékhitaristes de Vienne, une profession de foi se présentant comme l'œuvre d'Évagre: «opus quoddam Evagrii monachi († 399), cuius textum graecum non invenio», dit l'auteur³⁶. Or, cette profession de foi correspond exactement à la première partie de la *Didascalia CCCXVIII Patrum*: l'identification fut faite par Kattenbusch³⁷, qui posait en même temps la question de savoir si dans les manuscrits arméniens, la profession de foi n'était pas suivie du *Syntagma*, comme dans les traditions grecque et copte. Comme on pouvait s'y attendre, il en est bien ainsi. La profession de foi traduite par Catergian a été publiée par le P. Sargisian dans son édition d'Évagre; elle constitue la première partie d'un traité intitulé Հաւատք որ ի Նիզիայ, «Foi de Nicée, et qui se continue par une seconde partie correspondant au *Syntagma doctrinae*³⁸. C'est à Monsieur Muyl-dermans que revient le mérite d'avoir fait cette constatation, et d'avoir précisé la position de l'opuscule arménien vis-à-vis des

³⁴ Sur ce manuscrit célèbre, voir S. GRÉBAUT et E. TISSERANT, *Codices aethiopici Vaticani et Borgiani Barberiniani orientalis 2 Rossianus 865*, I, Cité du Vatean, 1935, p. 767-782 (n° 21, fol. 170°, «Oratio ss. Patrum niceanorum in ss. Trinitatem», p. 773-774).

³⁵ J. CATERGIAN, *De fidei symbolo quo Armenii utuntur observationes*, Vienne, 1893, p. 21-22; résumé par L. PETIT, dans *Dict. de Théol. cath.*, I, 1900, col. 1947.

³⁶ Ouv. cité, p. 21.

³⁷ F. KATTENBUSCH, *Das apostolische Symbol. Seine entstehung, sein geschichtlicher Sinn, seine ursprüngliche Stellung im Kultus und in der Theologie der Kirche. Ein Beitrag zur Symbolik und Dogmengeschichte*, I, Leipzig, 1894, p. 317-319.

³⁸ B. SARGISIAN, *Մբրոյ Հօրն Եւազրի պրնտացւոյ վարք և ճատ- ենազրութիւնք* (*Vie et œuvres du saint Père Évagre le Pontique*), Venise, 1907, p. 134-141 et 131-133. Voir l'analyse du contenu de cette édition dans I. HAUSHERR, *Les versions syriaque et arménienne d'Évagre le Pontique. Leur valeur, leur relation, leur utilisation* (*Orientalia Christiana*, XXII, 2), Rome, 1931, p. 72-74.

recensions grecques³⁹. En dehors des œuvres d'Évagre, la profession de foi se retrouve, légèrement abrégée, dans la lettre du catholico Sahak le Grand au patriarche Proclus de Constantinople⁴⁰.

*
**

La comparaison du début de la « Lettre de S. Antoine » avec le *Syntagma* et les divers textes qui lui sont apparentés révèle plusieurs points de contact en même temps que des divergences assez remarquables; pour faire ressortir les unes et les autres, nous mettrons en parallèle les différents textes grecs, en soulignant, dans la *Lettre*, les éléments qu'elle a en commun avec les autres sources.

(Nous désignons :

par *Ep.* le texte publié ci-dessus;

par *Synt.* le *Syntagma doctrinae*, éd. BATIFFOL, dans *Studia patristica*, p. 121-128;

par *Did.* la *Didascalia CCCXVIII Patrum*, éd. BATIFFOL, Paris, 1887;

par *Copt.* les textes coptes publiés par REVILLOUT et ROSSI (les citations que nous faisons du manuscrit Borgia publié par Revillout ont été vérifiées et au besoin corrigées d'après le manuscrit, Naples, I. B. 10, 415);

par *Arm.* le texte attribué à Évagre, éd. SARGISIAN, p. 134-141 et 131-133;

par *Éth.* le texte du *Borg. aeth.* 2, fol. 171°-172°).

Ep.

Synt. (I, 1-3).

Did. (p. 10, l. 5

Ὅσοι ἐν ὑμῖν πατέρες
ἀγαπητῶν ἀδελφῶν μάλισ-
τα τῶν ἀναχωρη-
τῶν ἦτοι μοναχῶν,
ταῦτα τοῖς κατὰ ἀγάπην
ὑμῶν τέκνοις ἐντέλ-
λεσθε, πρῶτον ὑμεῖς

I, 1. Ἔστιν ὁ βίος τῶν
οἰῶν τῆς καθολικῆς ἐκ-
κλησίας καὶ μάλιστα τῶν
ἐν αὐτῇ ἀναχωρητῶν ἡ-
τοι μοναχῶν οὕτως.

Ἔστι δὲ ὁ βίος τῆς
αὐτῆς καθολικῆς ἐκκλη-
σίας, καὶ μάλιστα ἐπισ-
κόπων, καὶ κληρικῶν,
καὶ μοναζόντων, καὶ λοι-
πῶν χριστιανῶν καὶ ἕως
τοῖς υἱοῖς αὐτῶν. Ἐν-

³⁹ J. MUYLDERMANS, *Une recension arménienne du Syntagma doctrinae*, dans *Handes Amsorya*, 1927, col. 687-700. Par une interversion curieuse, dans toute la tradition arménienne, la fin du *Synt.* (à partir de VI, 10) se lit comme une pièce distincte, sous le titre *Նորին Եւազրիայ*, *Eiusdem Evagrii*, immédiatement avant la profession de foi (éd. SARGISIAN, p. 131-133).

⁴⁰ A. VARDANIAN, *Ein Briefwechsel zwischen Proklos und Sahak*, dans *Wiener Zeitschr. für die Kunde des Morgenl.*, 27 (1913), p. 415-441 (texte correspondant à a profession de foi, p. 428, l. 3-429; traduction, p. 436-438).

αὐτοὶ οὕτως ἐν Χριστῷ
διάγοντες ὡς καὶ ἡ-
μεῖς μεμαθήκαμεν παρὰ
τῶν ἁγίων ἡμῶν πατέρων
οὕτω διδασθέντες·

χάριτι γὰρ τοῦ δεσπό-
του Χριστοῦ πάντες ἐσ-
μὲν σεσφωσμένοι, ἀλλ'
ἡ χάρις βούλεται
τοὺς ἑαυτῆς παῖδας
ἀσθαιρέτους εἶναι
καὶ τῆς αὐτῆς τοῦ Θεοῦ
σοφίας υἱούς. Χριστὸς
γὰρ ἐστὶν ἡ δύναμις καὶ
ἡ σοφία τοῦ Θεοῦ, ὡς
φησὶν ὁ Ἀπόστολος·

πᾶσαν οὖν πράξιν καὶ πάσης πράξεως ἀγα-
ἀγαθὴν δοκιμάσαν- θῆς δοκιμάσαντας, τὸ
τες τὸ καλὸν κατέχετε, λὸν ζηλοῦντες καὶ οὕτως
τοῦτο μόνον ζηλοῦν- πράττειν.
τες καὶ οὕτως πράτ-
τειν. Τῆς ὁρθῆς καὶ τῆς ὁρθῆς
ἀμωμήτου πίστεως τῆς ὁρθῆς
πρῶτον ἑαυτοὺς εὐ- ταύτης πίστεως ἄξιον
τρεπίσατε ἄξιους εἶ- σεαυτῶν εὐτρέπιζε, προ-
ναι, ἀγαπητοὶ, προβε- δεβλημένος ἀγαπῆτε,
βλημένοι ταύτην φυ- ταῦτα φυλάττειν.
λάττειν τὴν γεγραμ-
μένην παρὰ τοῦ Θεοῦ
ἐντολήν·

1. Au premier « accrochage » (μάλιστα τῶν ἀναχωρητῶν ἦτοι μοναχῶν), *Ep.* se joint au *Synt.* La *Did.*, au lieu de mentionner simplement les « anachorètes ou moines », énumère les « évêques, les clercs, les moines et les autres chrétiens »; mais la critique interne de la phrase fait soupçonner immédiatement une altération de sa part; car καὶ μάλιστα, qui ne peut introduire que la désignation de certains des « fils de l'Église catholique »⁴¹, n'a aucun sens s'il est

⁴¹ Dans le texte de *Did.*, il faut évidemment suppléer τῶν υἱῶν après ὁ βίος, comme le note Mgr Batiffol, *Did. CCCXVIII Patrum*, p. 19); le *Marc. gr.* II, 42, publié par Mingarelli, a d'ailleurs τῶν υἱῶν, comme *Synt.* (*Catal.*, p. 109 = *P.G.*, 28- col. 1639 B).

τέλλονται πρῶτον αὐτοῖς
οὕτως διάγοντες καὶ λέ-
γοντες οὕτως.

2. Χάριτι μὲν ἐσμεν σω-
ζόμενοι,

ἀλλ'

ἡ χάρις ἀσθαιρέτους βο-
λεται εἶναι τοὺς ἑαυτῆς
παῖδας καὶ

σοφίας υἱούς,

ὅτι χάριτι ἐσμεν σεσφω-
σμένοι,

ἀλλ'

ἡ χάρις βούλεται ἀσθαι-
ρέτους εἶναι τοὺς ἑαυτῆς
παῖδας καὶ

σοφίας υἱούς,

καὶ πάσης πράξεως ἀγα-
θῆς δοκιμάσαντας, τὸ
καλὸν ζηλοῦντες καὶ οὕτως
πράττειν.

3. Τῆς οὖν ὁρθῆς

ταύτης πίστεως ἄξιον
σεαυτῶν εὐτρέπιζε, προ-
δεβλημένος ἀγαπῆτε,
ταῦτα φυλάττειν.

τῆς ὁρθῆς

ταύτης πίστεως ἄξιους
ἑαυτοὺς εὐτρέπιζειν προ-
δήλως,

καὶ ταῦτα
φυλάττειν.

suivi de l'énumération exhaustive de tous les chrétiens; le texte copte de la *Did.* est d'ailleurs conforme sur ce point au *Synt.*: **ἡΞΟΥΟ ΔΕ ΠΑΝΑΧΩΡΙΤΗΣ ΕΤΗΞΗΤΣ**, *praesertim autem anachoretarum qui in ea (sunt)* (REVILLOUT, p. 227); l'*Arm.* dit de même simplement **διδάσκων ἡδιδάσκων**, *praesertim monachorum* (p. 137, 1. 7-8). Remarquons que dans *Ep.* également μάλιστα se comprend mal, car que sont les « chers frères », sinon des « anachorètes ou moines »? Le texte le plus normal est celui du *Synt.*; la *Did.* en ce passage a manifestement innové.

2. *Ep.* continue ensuite par un membre de phrase dont on ne retrouve des traces que dans la *Did.* grecque et sa recension copte. Le texte de Mgr Batiffol est ici peu satisfaisant; celui du *Marc. gr.* II. 42 publié par Mingarelli nous semble plus correct: καὶ ὡς τοῖς υἱοῖς αὐτῶν ἐντέλλονται, πρῶτον αὐτοὶ οὕτως διάγοντες καὶ διδάσκοντες οὕτως⁴². Dans le copte, nous lisons (REVILLOUT, p. 227): **ΚΕΕΥΕΤΣΑΒΕΝΕΥΩΗΡΕ ΠΤΕΙΖΕ ΑΥΩ ΠΣΕΧΩ ΠΠΑΙ ΕΡΟΥΥ ΚΕΚΑΣ ΕΥΕΜΟΟΥΕ ΖΩΟΥ ΚΑΤΑΤΕΙΖΕ**, *ut filios suos sic doceant, et nis haec dicant, ut et ipsi ita ambulent*. Si la parenté est évidente entre ces textes et les éléments soulignés de *Ep.*, il est difficile de dire de quelle nature elle est exactement; il semble bien qu'il y ait dépendance vis-à-vis d'une source commune, plutôt qu'une filiation directe.

3. A partir de χάριτι γὰρ τοῦ δεσπότου Χριστοῦ, les rapports s'affirment davantage entre les textes confrontés; la correspondance est littérale jusque σοφίας υἱούς⁴³; ici, *Ep.* intercale une phrase qu'aucun autre témoin ne donne, et qui est manifestement une glose de cette dernière expression, expliquée par I *Cor.*, I, 24.

4. La suite du texte (καὶ πάσης πράξεως ἀγαθῆς...) est proprement incompréhensible dans *Synt.* et *Did.*; « tout ce passage est bien ruiné », dit Mgr Batiffol⁴⁴. En fait, seule notre *Ep.* nous donne ici un texte clair et cohérent⁴⁵. Dans *Synt.* et *Did.*, toutes les

⁴² *Catal.*, p. 109 = *P.G.*, 28, col., 1639 B-C.

⁴³ Dans *Ep.*, il faut certainement lire ἀσθαιρέτους εἶναι avant τοὺς ἑαυτῆς παῖδας, comme dans tous les autres témoins.

⁴⁴ *Le Syntagma doctrinae*, p. 128.

⁴⁵ *Copt.* semble avoir normalisé un texte pareil à celui de *Did.*, gr. (de même le texte grec de Mingarelli); *Arm.* omet le passage litigieux, disant simplement: **Ζῆρηξρῆν ἀνδῆρζῆρῆν κωδῆρ ἠρ φερδωκῆρρρ ἰρῆρῆρ ρωρρρῆρ,**

difficultés semblent provenir de l'omission après τὸ καλὸν du verbe κατέχειν conservé par *Ep.* et nécessité par le sens de la phrase, qui s'inspire manifestement de I *Thess.*, V, 21: Πάντα δὲ δοκιμάζετε, τὸ καλὸν κατέχετε; un équivalent de κατέχειν paraît avoir laissé des traces dans *Éth.*: **ωλοσηε : ωσερ : ηητ : εε'γο** « *explorare bonum, hoc continebunt* » (*Borg. aeth.* 2, fol. 171^r).⁴⁶ Le texte primitif aurait donc été: βούλεται αὐθαιρέτους εἶναι καὶ πᾶσαν πράξιν ἀγαθὴν δοκιμάσαντας τὸ καλὸν <κατέχειν,> τοῦτο <μόνον?> δηλοῦντας⁴⁷. Nous croyons incontestable que dans ce passage *Ep.* nous a conservé plus fidèlement que les autres recensions le texte primitif.

5. Dans la phrase suivante, c'est du *Synt.* qu'*Ep.* se rapproche le plus; dans la *Did.*, προδήλως (Mingarelli πρόδηλον) est certainement une corruption de προβεβλημένος, garanti par l'accord de *Synt.* et d'*Ep.*⁴⁸.

6. Vient ensuite dans toutes les recensions l'énoncé des deux commandements: *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu...* et *Tu ne tueras point...*; le texte du premier dans *Ep.* est presque littéralement celui de Luc., X, 27; *Ep.* est seule à avoir καὶ ἐξ ὅλης τῆς διανοίας σου. Le second commandement dépend de la *Didache* (II, 2-4), qui seule donne la défense οὐ παιδοφθορήσεις; la prohibition du vol et du faux témoignage manque dans *Synt.*, mais elle se retrouve dans la *Did.* (grecque et copte).

7. La section ἄπερ ἡμῖν γενέσθαι⁴⁹ . . . κατὰ βούλησιν Πατρός (p. 99, l. 20-23) n'a de correspondant dans aucun autre témoin; notons dans ce passage propre à *Ep.* l'expression γεγωνὸς δι' ἡμᾶς

ηη ἡωμωῦδρηγῆν ἡ ηρηδρηγῆν ηρηρηῆν, *gratia voluntarios vult qui cooperatores sunt boni, ut aemulentur et faciant bonum* (SARGISIAN, p. 137, l. 8-10).

⁴⁶ Notez de plus que le τοῦτο conservé dans *Did.* exige après δοκιμάσαντας un autre verbe, qui ne peut être que κατέχειν.

⁴⁷ *Ep.* commence une nouvelle phrase avec πᾶσαν οὖν πράξιν; cette coupure est évidemment une innovation du rédacteur de la *Lettre*, nécessitée par l'intercalation de la glose Χριστὸς γὰρ ἐστίν..

⁴⁸ *Copt.* ne semble pas avoir lu προβεβλημένος, car il traduit **καταθε πτατετῆωτωτῆ ζαρεε επιῆ παμερατε** *sicut audivistis, haec custodite, dilecti mei* (REVILLOUT, p. 227). *Arm.* SARGISIAN, p. 138, l. 1), omet complètement προβεβλημένος φυλάττειν, et *Éth.* toute la phrase Τῆς οὖν ὀρθῆς... (fol. 171^r).

⁴⁹ Ces trois mots nous sont incompréhensibles; peut-être manque-t-il quelque chose dans le texte de notre manuscrit.

ἄνθρωπος et la réminiscence de *Act.*, XV, 21 dans l'expression ἐν ἀρχαίαις γενεαῖς désignant les temps de Moïse.

8. La recommandation de s'abstenir de viande étouffée et de sang, inspirée de *Act.*, XV, 20, se retrouve dans toutes les autres sources, où elle continue l'énumération des commandements négatifs. Dans *Ep.*, cette énumération est interrompue par l'interpolation qu'on vient de signaler et dont le caractère adventice est confirmé par le fait que la phrase Ταύτας τὰς ἐντολάς semble être une conclusion de la série des commandements, alors que cette série n'est pas close et qu'elle reprend avec ἀπέχεσθε.

9. La phrase suivante manque dans *Synt.*, mais trouve son correspondant dans *Did.*, *Copt.*, *Arm.* et partiellement dans *Éth.* (le texte du *Borg. aeth.* 2 paraît corrompu); or, elle est certainement primitive, car c'est une citation presque textuelle de la *Didache* (VI, 1): Ὅρα μὴ τίς σε πλανήσῃ ἀπὸ ταύτης τῆς ὁδοῦ τῆς διδασχῆς, ἐπεὶ παρεκτός Θεοῦ σε διδάσκει⁵⁰, à quoi répondent:

Ep.: Ὅρατε μὴ τις ὑμᾶς ἀπατήσῃ ἐκ τῶν ἐντολῶν τούτων, ἐπεὶ ἐκτός ὑμᾶς εἶναι τοῦ Θεοῦ διδάσκει (p. 99, l. 24-25).

Did.: Ὅρα, ἄνθρωπε, μὴ τίς σε ἀπατήσῃ ἐκ τῆς πίστεως ταύτης, ἐπεὶ παρεκτός Θεοῦ σε διδάσκει.

Copt.: **σωωτῆ μπρτρεζααυ πορχκ ετειπιετιε μμοη εηηαπορχκ εππουτε**, *vide ne quis te separet ab hac fide, nam a Deo separaberis* (REVILLOUT, p. 228)⁵¹.

Arm.: **զզզզ ինիջիբ' բուցէ անջրպետիցէ ոք դբել ի Հաւատոյ ստի յաջաւնէ, և օտարացուցեալ ինիցիս Հաւատուծոյ**, *prudens sis, ne forte quis te separet ab hac fide, et alienus fias a Deo* (SARGISIAN, p. 138, l. 6-8).

Éth.: **ωοφ : λαρ : ηρηδτη : λρηεργετη : ηε : ληω :** « *et vigila ne quis te seducat ab hac fide tua, quia...* » (le reste de la phrase est en désordre) (*Borg. aeth.* 2, fol. 171^r).

On voit que seule *Ep.* dit ἐκ τῶν ἐντολῶν là où les autres recensions, y compris l'arménienne, disent ἐκ τῆς πίστεως; l'innovation paraît bien être du côté d'*Ep.*, car la *lectio difficilior* dans le contexte est certainement ἐκ τῆς πίστεως.

⁵⁰ Ed. Th. KLAUSER, *Doctrina duodecim Apostolorum (Florilegium Patristicum)*, Bonn, 1940, p. 21, l. 1-3.

⁵¹ REVILLOUT (p. 228) écrit **μπρτρε πορχκ**, texte évidemment incomplet; le manuscrit (fragment de Naples, p. πβ.) porte **μπρτρεζααυ πορχκ**.

10. Après la prohibition de la viande étouffée, le *Synt.* continue par une phrase de transition (I, 7) : *Καὶ ταῦτα μὲν ἐστὶν τὰ προφανῆ ἁμαρτήματα· αἱ δὲ ὡς ἐλαχιστότεραι φαινόμεναι ἐντολαί, ὧν καὶ αὐτῶν λόγον ἀποδώσομεν, εἰσὶν αὐταί.* Cette transition se retrouve textuellement dans *Did.* et *Copt.*, mais *Arm.* l'omet toute entière. Quant à l'*Ep.*, elle offre ici un texte très curieux (p. 99, l. 25-27) : *Καὶ ταῦτα μὲν ἐστὶν τὰ προφανηθέντα ἡμῖν ὑπὸ τοῦ Θεοῦ νόμιμα τότε· νῦν δέ, αὐτοῦ γεγονότος ἀνθρώπου καὶ ἀναπληρῶσαι βουλομένου τὰς ἰδίας ἐντολάς, παρήγγειλε λέγων* etc. On voit qu'après une exacte correspondance des premiers mots (correspondance qui cesse au milieu d'un mot dans *Ep.*), le sens diverge entièrement; nous avons encore une transition dans *Ep.*, mais le sens est tout différent: alors que *Synt.* (et *Did.*) opposent les « péchés évidents » à ceux qui « paraissent moindres », *Ep.* distingue les commandements « révélés par Dieu alors » (c'est-à-dire au temps de Moïse) et ceux qu'Il est venu nous donner « s'étant fait homme »: plus d'opposition ici entre péchés capitaux et péchés secondaires, mais entre la Loi ancienne et la Loi nouvelle. De quel côté se trouve l'innovation? La parfaite concordance des premiers mots, et la brusque divergence totale après *προφανη-* suggère l'hypothèse d'une détérioration matérielle dans le texte utilisé par l'un de nos témoins (détérioration qui expliquerait en même temps l'omission de la phrase par *Arm.*?). La critique interne du passage et du contexte ne fournit guère d'indication péremptoire; en lisant séparément *Synt.* et *Ep.*, on trouve de part et d'autre une *acolouthia* suffisante. Cependant, il y a peut-être dans *Ep.* un trait de nature à faire suspecter son texte; en effet, après avoir cité Luc., VI, 30, 27-29 et *ΜΑΤΘ.*, V, 39-40, elle ajoute, comme s'il s'agissait encore des commandements que le Seigneur est venu nous donner (*παρήγγειλε λέγων*, p. 100, l. 1) : *τὸ καθόλου γυναικὶ μήτε λαλεῖν μήτε προσέχειν* (p. 100, l. 7). La loi nouvelle ne renferme pas une défense aussi stricte, mais le *Synt.*, immédiatement après la phrase de transition que nous venons d'examiner, énonce comme le premier des « commandements secondaires » la recommandation suivante : *Τέως μὲν τοὺς μονάζοντας τε καὶ ἐγκρατεῖς δεῖ ἀνακεχωρισμένους εἶναι ἀπὸ γυναικῶν, καὶ μήτε εἰς ὁμιλίαν αὐτῶν ἔρχεσθαι, εἰ δυνατόν, μήτε ὄραν αὐτὰς φιλοτιμῆσθαι, ἵνα μή τις ζημία γένηται ἐὰν μοιχεύσῃ καρδιά διὰ τῆς τῶν ὀφθαλμῶν ὄρασεως* (I, 8, *BATIFFOL*, p. 122, l. 10-13). La courte prescription de *Ep.* est, on le voit, un

raccourci fidèle de cette phrase du *Synt.* (que contiennent également les autres recensions), mais dans *Ep.*, elle ne cadre pas avec la transition et l'énumération qui précèdent.

11. Notre *Lettre* achève ensuite son énumération des conseils évangéliques par un long développement (p. 100, l. 8-27), dont on ne trouve aucune trace dans les autres témoins⁵², et où il est recommandé de ne pas mépriser le pauvre, mais au contraire de pratiquer le renoncement aux biens terrestres, à l'imitation du Christ. Remarquons dans cette section propre à *Ep.*, l'abondance des citations bibliques: tout le passage n'est qu'une paraphrase de l'Écriture.

12. Puis, la correspondance reprend: nous trouvons d'abord dans notre texte, comme dans les autres recensions, l'énumération d'une série de fautes à éviter dans le langage (*Φυλάξαθε οὖν τοῦ μὴ διγνώμειν*..., p. 100, l. 27 et suiv.); comparée avec le *Synt.* (I, 9), *Ep.* ne présente ici que de menues divergences: différences de forme (*μὴ διγνώμειν* etc., au lieu de *μὴ εἶναι*... *δίγνωμον*), quelques additions: *μὴ ὑβριστικόν, μὴ λοιδωρον, ἀλλὰ ταπεινόφρονα, πρῶτον* (p. 101, l. 1-2) et *καθὼς ὁ Κύριος εἶπεν* (l. 3). Ensuite, omettant les versets I, 10 et 11 du *Synt.*, *Ep.* énonce une suite de courtes prescriptions très diverses dont les termes se retrouvent presque tous dans le *Synt.* (les autres recensions ne présentent pas de divergences notables⁵³; mais le texte de *Ep.* est fortement abrégé par rapport à celui du *Synt.*: *Ep.* omet entièrement *Synt.* II, 1^b, 2, 4-9, et est très concise sur la question du jeûne, à laquelle le *Synt.* consacre, au contraire, un développement long et détaillé (II, 10-18).

13. Les recommandations qui suivent dans *Ep.* (sur les synaxes, sur les saints mystères, sur le lavement des pieds des visiteurs, p. 101, l. 9 et suiv.) correspondent presque littéralement à celles du *Synt.* (II, 19-21) et des autres sources jusque *κἂν γὰρ ἐπίσκοποι εἰσὶν* (p. 101, l. 12-14): arrivée à cet endroit, *Ep.* continue la phrase par un texte curieux qu'aucun autre témoin ne donne; il vaut la peine de comparer les deux recensions de ce passage:

⁵² Signalons pourtant l'expression *τοὺς μονάσαντας δι' αὐτὸν καὶ ἐγκρατευσμένους* (p. 100, l. 24-25) qui rappelle le *τοὺς μονάζοντάς τε καὶ ἐγκρατεῖς* du passage qu'on vient de citer du *Synt.* (I, 8).

⁵³ *Καθάπερ οἱ Ἰουδαῖοι* (p. 101, l. 6) manque dans *Synt.* (II, 3) et *Arm.* (p. 139, l. 15), mais se lit dans *Did.*, (p. 11, l. 17), *Copt.* (*REUILLOUT*, p. 230) et *Éth.* (fol. 171v).

*Ep.**Synt.*

ζητηθήσεται γὰρ ἡ τοιαύτη ἐντολή παρὰ τῶν ὑπερηφανευσάντων αὐτήν· κἂν γὰρ ἐπίσκοποι εἰσιν, κἂν κληρικοί, κἂν ἡ τοῦ κλήρου ἀκολουθία ἤτις πρὸς δόξαν Θεοῦ παρίσταται αὐτῷ διηνεκῶς ἐν ταῖς ἐκκλησίαις, μὴ φυλάττουσι δὲ αὐτοῦ τὰ ἐντάγματα, οὐκ ἔσονται αὐτῷ δεκτοί.

La question se pose de savoir si *Ep.* a ajouté au texte original, qui serait alors représenté par le *Synt.*, ou bien si le *Synt.*, a abrégé un texte primitif pareil à celui d'*Ep.* Nous croyons que la seconde hypothèse est la plus plausible, car si le sens de la recension courte (*Synt.*) peut être tenu pour satisfaisant (encore qu'on puisse trouver un peu étrange dans le contexte la mention des évêques, κἂν ἐπίσκοποι ὄσιν), celui de la recension longue (*Ep.*) est bien plus naturel, et si un rédacteur a pu avoir des raisons pour abréger le texte d'*Ep.* qui pouvait paraître peu respectueux, on voit moins bien comment il lui serait venu à l'idée d'allonger celui du *Synt.* par la nouvelle phrase que nous trouvons dans *Ep.* Notre *Lettre* pourrait bien nous avoir conservé ici un texte plus ancien que celui des autres recensions⁵⁴.

14. Après avoir justifié, en des termes empruntés à *Act.*, X, 34 et à *ΜΑΤΘ.*, XVI, 27, la phrase dont il vient d'être question, et après avoir formulé explicitement, en citant I *PETR.*, V, 5, la leçon d'humilité qui ressort du précepte du lavement des pieds, *Ep.* rejoint les autres recensions :

⁵⁴ Il faut lire manifestement παρὰ comme dans *Ep.* et *Did.* (p. 13, l. 7); comp. *Copt.* Naples, p. πδ πτοοτκ, Turin, πτοοτοϋ (REVILLOUT, p. 235; Rossi, *I papiri copti*, I, 5, p. 11, col. 1).

⁵⁵ *Arm.* (p. 140, l. 6-7) est ici manifestement lacuneux: *Ληνη ριωνρηρ ηβηρωρη ρεβητω κ. εκκλησιων ηβηρωρη ρεβητω*, pedes lava fratrum, etiamsi episcopus sis (!)

*Ep.**Synt.* (II, 21)*Did.* (p. 13, l. 8-9)

αὐτὸς γὰρ ὁ Κύριος ὁ μόνος πλούσιος καὶ ἀνευδοῆς καὶ πάντων δεσπότης γεγονὼς δι' ἡμᾶς ἄνθρωπος τῶν μαθητῶν τοὺς πόδας ἔνιψεν, τοῦτο διδάξας καὶ ἡμᾶς τοὺς ταλαιπώρους ποιεῖν ἀλλήλοις, ἵνα μὴ εἰς κατὰ τοῦ ἐνὸς φουσιωθῶμεν.

ὁ γὰρ ἡμῶν Κύριος αὐτὸς πρῶτος ἔπλυνεν, παραγγείλας αὐτοῖς⁵⁶ οὕτως ποιεῖν.

ὁ γὰρ τούτων⁵⁷ Κύριος πρῶτος ἔνιψε τοὺς πόδας τῶν μαθητῶν, παραγγείλας αὐτοῖς οὕτω ποιεῖν.

Ici, il est évident qu'*Ep.* a paraphrasé le texte représenté par *Synt.* et *Did.*; notons l'expression γεγονὼς δι' ἡμᾶς ἄνθρωπος (cf. rem. 7), et la citation de I *Cor.*, IV, 6, deux traits propres à *Ep.*

15. Notre *Lettre* recommande ensuite de fuir l'avarice, de pratiquer la libéralité et de ne pas exiger d'intérêt quand on prête quelque chose (p. 101, l. 23): c'est un abrégé de ce qu'on lit dans *Synt.* (III, 1-10) et *Did.* (p. 13, l. 9 - p. 14, l. 3); soulignons dans *Ep.* deux appels à l'autorité de l'Écriture (l. 24 et l. 28) dont on ne trouve pas de correspondant dans les autres sources; remarquons aussi un détail sur lequel *Ep.* s'accorde avec *Did.* contre *Synt.*: l'expression οἱ γὰρ τοῦ μαμωνᾶ φίλοι (l. 24) est celle qu'emploient *Did.* p. 13, l. 11-12) et *Copt.*: (ΠΕΥΒΗΡ ΓΑΡ ΜΑΜΜΑΜΩΝΑΣ ΑΥΩ ΝΕΤΟ ΠΑÇ ΠΡΕΜΕΖΑΛ, amici enim mammonae et qui eius servi sunt, Rossi, p. 11), tandis que *Synt.* dit simplement οἱ γὰρ τοιοῦτοι (III, 1), d'accord en cela avec *Arm.* ηβ ηβηρωρη ρεβητω nam tales, SARGISIAN, p. 140, l. 8-9).

16. Après une sentence qui se lit aussi dans les autres recensions (Γίνεσθε ταπεινοὶ... p. 101, l. 29), et qui rappelle d'ailleurs la *Didache* (III, 8), *Ep.* conseille la simplicité dans la toilette (p. 102,

⁵⁶ Cet αὐτοῖς exige que l'on supplée dans *Synt.* ἔπλυνεν < τοὺς πόδας τῶν μαθητῶν > d'après *Did.*, (comp. *Copt.* Turin αρειω ππουρητε ππεγμαθητης. lavit pedes discipulorum suorum (Rossi, *I papiri copti*, I, 5, p. 11, col. 1-2).

⁵⁷ Au lieu de τούτων, qui n'a pas de sens ici, il faut lire certainement πάντων conservé dans *Ep.* et attesté par *Copt.*: πχοεις γαρ μπτηρη Dominus enim universi (REVILLOUT, p. 235); *Arm.* omet entièrement cette phrase (SARGISIAN, p. 140, l. 7).

l. 1-5) : ce passage a son pendant dans le *Synt.* (avec qui les autres sources concordent pour l'essentiel) :

Ep.

Ἦλὰ ὁμῶν ἔστωσαν τὰ ἐνδύματα,
καὶ μὴ θελήσητέ ποτε κατακεκοσ-
μηνέοις ὑποδήμασιν ἑταιρισμοῦ
σχήματι ὡς οἱ κοσμικοὶ περιέρ-
χεσθαι.

Synt. (V, 4-5)

εἰ δὲ ἀνάγκη ἐστὶν πάντως ὑπο-
δέεσθαι (*Did.* : ὑποδήσασθαι); φι-
λὰ ἔσονται σου τὰ ὑποδήματα.
Καὶ μὴ θέλε κατακεκοσμημένοις
ὑποδήμασιν ἑταιρισμοῦ σχήμασιν
(*Did.* σχήματι) ἐπαιρίδεσθαι (*Did.*
περιδεῖσθαι, var. περιδέδεσθαι).

On voit que le rédacteur d'*Ep.* donne à ses conseils une portée plus générale en substituant ἐνδύματα à ὑποδήματα; il a pu vouloir résumer ainsi les recommandations que le *Synt.* fait plus haut (IV, 5-7) sur la façon de se vêtir. Il faut noter d'autre part que dans le *Synt.*, le passage cité ici se trouve dans un contexte assez surprenant: il est intercalé, en effet, au milieu d'une série de remarques concernant le régime alimentaire (V, 1-3 et 6-9). En une phrase qui n'a pas de correspondant ailleurs, *Ep.* justifie ensuite sa recommandation en en faisant une prescription évangélique: Ἀπηγόρευσε γὰρ καὶ ταῦτα ὁ Κύριος Ἰησοῦς ὁ Χριστὸς γεγόμενος ἄνθρωπος δι' ἡμᾶς καὶ τοῖς παροῦσιν αὐτοῦ ἱματίοις ἀρκεσθεῖς. Ces derniers mots sont assez énigmatiques, et on voit mal à quel trait de la vie du Seigneur ils pourraient faire allusion. Mais le *Synt.*, immédiatement après le texte reproduit ci-dessus, introduit par les mots Τοῖς παροῦσιν ἄρκου (V, 6) la suite des conseils touchant la façon de se nourrir⁵⁸. L'auteur d'*Ep.* semble donc avoir, par un procédé curieux, employé les mêmes mots que son modèle pour exprimer une idée entièrement différente.

17. Il recommande ensuite le travail manuel, qui doit assurer la substance de l'ascète et lui permettre de faire l'aumône (p. 102, l. 5-17); c'est en substance, ce qu'on lit au début de l'exposé du *Synt.* sur le même sujet (VI, 3-5). *Ep.* justifie ensuite le

⁵⁸ Ces trois mots manquent dans *Did.* (p. 15, l. 7), mais on trouve dans les deux manuscrits coptes: ΠΕΤΥΘΟΟΠ ΠΑΚ ΜΑΡΕΦΡΩΩΕ ΕΡΟΚ, quod est tibi, sufficiat (REVILLOUT, p. 241), et dans *Arm.*: որ գուցէ՛ նովին շառաւղիւ, quod existit, illo contentus sis (SARGISIAN, p. 140, l. 3-2 ab infra).

précepte en un développement qui lui est propre, et qui n'est d'ailleurs qu'une suite de citations de l'Écriture.

18. L'avant-dernière phrase d'*Ep.* n'a pas de correspondant, pour le sens, dans les autres témoins, mais les premiers mots ἐν τῇ μονῇ καθήμενοι rappellent *Synt.*, VI, 7 et 9 (où il s'agit toujours du travail manuel) : Εἰ δὲ εἰς μονὴν καθέζη . . . , et Καθεζόμενος δὲ ἐν μοναστηρίῳ. L'opposition faite ici par *Ep.* entre la demeure terrestre et les demeures célestes se trouve déjà dans la *Vita Antonii*, ch. 45 (*P.G.*, 26, col. 908-909) : Αὐτὸς μέντοι συνήθως καθ' ἑαυτὸν ἀναχωρῶν ἐν τῷ ἑαυτοῦ μοναστηρίῳ, ἐπέτεινε τὴν ἀσκησιν, καθ' ἡμέραν τε ἐστέναζεν, ἐνθυμούμενος τὰς ἐν οὐρανῷ μονάς.

19. Le dernier conseil donné par *Ep.* porte sur la conduite à tenir envers les « plus jeunes » : Τοὺς νεωτέρους στόφετε λόγοις πνευματικοῖς ; les autres sources traitent également ce point (*Synt.*, VI, 10-12; comp. 10 : Νεωτέρους δὲ ἐὰν ἔχης . . . ; 12 : Καὶ ἐπίστωφε τοὺς νεωτέρους). Ici encore, *Ep.* présente des concordances verbales avec une phrase du *Synt.* traitant un tout autre sujet :

*Ep.**Synt.* (VI, 14).

συναγρουπνοῦντες αὐτοῖς ἐν θέλε ἀγρουπνεῖν συμμέτρως ἐν ψαλμοῖς ἐν προσευχαῖς ἐν ψαλμοῖς καὶ εὐχαῖς . . .
νηστεῖαις ἐν ἀγάπῃ . . .

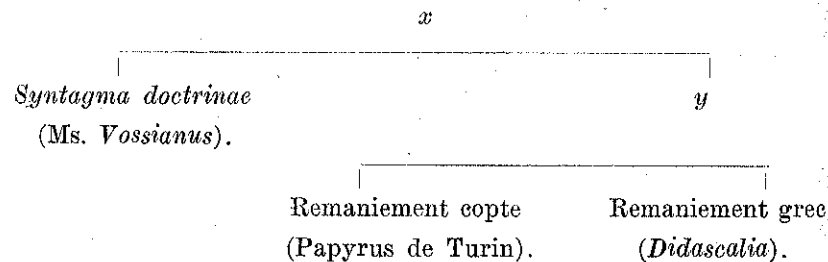
**

Cette fastidieuse collation de textes, nous le craignons fort, aura vite lassé la patience du lecteur, mais il était nécessaire d'y procéder pour pouvoir déterminer la position de notre « Lettre de S. Antoine » vis-à-vis du *Syntagma* et des divers textes qui lui sont apparentés. Nous avons pu faire, en cours de route, plusieurs constatations dont nous relèverons ici brièvement l'essentiel, en guise de résumé et de conclusion.

C'est tout d'abord qu'il y a une parenté évidente entre notre *Lettre* et le *Syntagma*; non seulement, les deux exposés vont de pair, les mêmes idées se succédant de

part et d'autre dans le même ordre, mais il y a en outre d'importantes concordances verbales, portant souvent sur des phrases entières.

Comment doit s'expliquer cette parenté? Notre *Lettre* peut-elle se rattacher directement à l'une des recensions connues du *Syntagma*? Nous avons relevé plusieurs traits par où elle s'accorde avec le *Syntagma* proprement dit contre la *Didascalia* (remarques 1, 5), et d'autres par où elle s'accorde, au contraire, avec la *Didascalia* contre le *Syntagma* (remarques 2, 6, 9, 15): il est donc impossible que l'une ou l'autre de ces deux recensions grecques, sous la forme où nous les lisons aujourd'hui⁵⁹, soit la source d'où dérive immédiatement notre *Lettre*. Mgr Batiffol résumait dans le tableau suivant les rapports qu'il apercevait entre les recensions qui lui étaient connues, à savoir le *Syntagma*, la *Didascalia* grecque et la *Didascalia copte*⁶⁰:



⁵⁹ Nous soulignons cette réserve, qui a son importance. Il faut se rappeler que le texte complet du *Synt.* ne nous est connu que par un seul manuscrit. Or, quand on a affaire à des textes de tradition si pauvre, il convient d'être très circonspect dans leur utilisation; en particulier, il faut se garder de baser des hypothèses sur les omissions du texte actuellement connu du *Synt.*, et de poser comme des caractéristiques du texte original des traits qui sont peut-être propres à notre *codex unicus*.

⁶⁰ *Studia patristica*, p. 135.

Si ce stemma correspond bien à la réalité⁶¹, c'est au prototype perdu *x* que notre *Lettre* doit se rattacher, puisqu'elle possède à la fois des traits propres au *Syntagma*, et d'autres propres à la *Didascalia*. Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par deux passages de la *Lettre* qui semblent bien nous avoir conservé un texte plus ancien que celui des autres recensions (remarques 4 et 13).

D'autre part, la confrontation de la « Lettre de S. Antoine » avec le *Syntagma* et les opuscules parallèles nous a permis de reconnaître, dans la première, plusieurs passages pour lesquels on ne trouve aucun correspondant dans les autres recensions (remarques 3, 7, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17). Ces passages doivent être considérés comme des interpolations dues au rédacteur de la *Lettre*. En effet, il est aisé de leur découvrir des caractères communs, tranchant sur le reste du texte. Le plus obvie est l'abondance des citations bibliques; dans le *Syntagma*, on ne relève aucune citation expresse de l'Écriture; les passages propres à notre *Lettre*, au contraire, sont tout entiers nourris de la Bible: on voit y abonder les

⁶¹ Les nouvelles recensions signalées depuis la publication de l'étude de Mgr Batiffol apporteraient peut-être quelques modifications à son stemma. Il faut souligner surtout, à ce propos, l'importance de la recension arménienne, identifiée par Monsieur l'Abbé Muyldermans; cette traduction « remonte à la période dite l'âge d'or de la littérature arménienne, c'est-à-dire au V^e siècle » et « on croit y reconnaître un type plus proche de l'original » (art. cité, dans *Handes Amsorya*, 1927, col. 700). Or, comme nous l'avons dit, elle reproduit les deux parties qui constituent la *Didascalia CCCXVIII Patrum*, à savoir la profession de foi et le *Syntagma* proprement dit; pourtant, dans sa seconde partie, comme M. Muyldermans l'a montré, elle s'apparente plus au *Synt.* qu'à la *Did.* voir *ibid.*, col. 694); s'il en est bien ainsi, il faut admettre que c'est la *Did.* (c'est-à-dire la profession de foi suivie du *Synt.*) qui est primitive, et non pas le *Synt.* simple, comme le pensait Mgr Batiffol; il importe d'ailleurs de remarquer que toutes les recensions ont la profession de foi, sauf le *Synt.* (attesté par un seul manuscrit!) et notre *Lettre*.

citations expressément présentées comme telles, les membres de phrase empruntés au texte sacré, ou les expressions s'en inspirant; les passages commentés plus haut dans les remarques 10-11 et 17 sont particulièrement suggestifs à cet égard; le dernier d'entre eux n'est qu'une enfilade de six citations de l'Ancien et du Nouveau Testament justifiant le précepte du travail manuel. Le rédacteur de la *Lettre* est si « bibliste » qu'il lui arrive même de gloser par une citation de S. Paul une expression peu claire de son modèle (remarque 3), ou de souligner par une brève incise l'origine évangélique d'une expression ou d'un conseil (voir remarques 12 et 15). Un autre trait à signaler ici est l'emploi de l'expression *γεγονώς* (ou *γενόμενος δι' ἡμᾶς ἄνθρωπος* appliquée au Christ; en elle-même, elle n'a rien de particulièrement caractéristique (on la trouve dans S. Athanase: *Ἰησοῦς Χριστὸς ἄνθρωπος γενόμενος δι' ἡμᾶς* ⁶²), mais elle attire l'attention, dans la « Lettre de S. Antoine », par la fréquence de son emploi (p. 99, l. 21 et l. 27; p. 101, l. 20; p. 102, l. 4; comparez p. 100, l. 16) ⁶³. Or, elle n'apparaît que dans les passages propres à la *Lettre*, et on ne la rencontre pas une seule fois dans le *Syntagma*. Le style même des interpolations présente certains caractères particuliers, qui sont surtout visibles dans la plus longue d'entre elles (p. 100, l. 8-27); on peut y noter d'abord un emploi immodéré du pronom *αὐτός*, qui parfois dans la même phrase désigne des personnes différentes: *ἠκούσατε γὰρ αὐτοῦ λέγοντος τῷ ἐρωτήσαντι αὐτὸν πλουσίῳ εἶπεν* (p. 100, l. 17-18); *καὶ ἄλλῳ βουλευθέντι ἀκολουθεῖν αὐτῷ πῶς αὐτῷ* (l. 18) (comp. p. 101,

⁶² *Apol. ad Const.*, ch. 33 (début), *P.G.*, 25, col. 640 A 7.

⁶³ L'expression semble stéréotypée; dans le premier cas cité, notre auteur écrit: *γεγονώς δι' ἡμᾶς ἄνθρωπος ἡ τοῦ Θεοῦ δύναμις*.

l. 13: *ἡ τοῦ κλήρου ἀκολουθία ἦτις πρὸς δόξαν Θεοῦ παρίσταται αὐτῷ διηνεκῶς ἐν ταῖς ἐκκλησίαις, μὴ φυλάττουσι δὲ αὐτοῦ τὰ ἐντάγματα, οὐκ ἔσονται αὐτῷ δεκτοί*). Ces tournures font penser à l'usage très libre *μμοϛ* et du pronom suffixe *-ϛ* dans la phrase copte. L'expression *ἐν τῇ ὑπ' αὐτοῦ μελλούσῃ ἔσσεσθαι κρίσει* (p. 100, l. 12) ne paraît pas d'une grécité très pure; ne serait-elle pas un calque de *ⲉⲙⲡⲗⲁⲡ ⲉⲧⲡⲁⲱⲱⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲗⲓⲧⲟⲟⲧϛ*? Que peut signifier en grec *ἐν παντί* dans *μηδένα κρίνειν ἐν παντί* (p. 100, l. 11)? On serait bien en peine de le dire. Ne serait-ce pas une transposition du copte *ⲉⲡⲧⲏⲣϛ*, tout à fait normal dans une phrase comme *ⲉⲧⲁⲕⲣⲓⲛⲉ ⲛ̅ⲗⲁⲗⲱⲩ ⲉⲡⲧⲏⲣϛ*? Étant donné ces bizarreries d'expression, il n'est pas téméraire, nous semble-t-il, d'assigner à notre *Lettre* une origine égyptienne ⁶⁴.

Quant à l'époque où elle a pu être rédigée, nous manquons de données positives pour la déterminer avec quelque précision. L'essentiel est d'ailleurs d'avoir reconnu dans ce texte curieux un nouveau témoin inattendu d'un opuscule dont le prestige a dû être très grand, si on en juge par les nombreuses adaptations qui en ont été faites, et auxquelles se sont attachés les noms de S. Athanase, de S. Basile, des Pères de Nicée, d'Évagre le Pontique et de S. Antoine.

Rome.

G. GARITTE.

Aspirant du F.N.R.S.

⁶⁴ Le *Syntagma doctrinae* a selon toute vraisemblance la même origine (voir (BATIFFOL, *Studia patristica*, p. 156). — L'hypothèse que le rédacteur de la *Lettre* aurait emprunté à une autre source les passages qui n'ont pas de correspondant dans le *Syntagma* n'est pas exclue *a priori*, mais elle est peu vraisemblable, car ces passages, comme on a pu le voir, ne sont en général que des explications ou des amplifications des parties empruntées au *Syntagma*.